

Image not found or type unknown



Test salivaire positif

Par **GzzzGzzz**, le **01/05/2021** à **08:41**

Bonjour à tous suite à test salivaire positif suspension de mon permis durant une période de 120h si j'ai bien compris .je voulais savoir si il pouvait prévenir le préfet ou sous préfet. Sans que sois audition ? Aujourd'hui j'ai dépassé les 120. H Et je n'ais pas eu de recommander j'ai juste eu un appel de la gendarmerie au bout de 106 h comme quoi j'etais positif au deuxième test sans me dire le taux de cannabis